Communiqué de presse
Nantes, le 08 octobre 2025

Dans les Pays de la Loire, Prism'emploi et France Travail renforcent leurs relations et signent un accord en faveur de l'accompagnement des demandeurs d'emploi

Prism'emploi Pays de la Loire et France Travail Pays de la Loire ont signé un accord régional le 7 octobre 2025. Il a pour objectif de renforcer leur collaboration autour des enjeux communs liés au retour à l'emploi et au développement professionnel. Cet accord régional s'inscrit dans la continuité de celui conclu en 2022, qui avait déjà permis de renforcer les synergies entre les services des deux entités pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

L'évolution du marché du travail, la transformation des métiers et les enjeux liés à l'allongement des carrières incitent France Travail et Prism'emploi à renforcer leur coopération pour accompagner les publics les plus exposés au risque de chômage, notamment les jeunes peu qualifiés, les demandeurs d'emploi de longue durée, les seniors et les personnes en situation de handicap.
Dans ce contexte, les parties signataires de l'accord régional partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Développer la collaboration entre les réseaux de France Travail et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi** en renforçant la connaissance mutuelle, le partage d'informations et la coordination des actions à l'échelle régionale.
- **Optimiser la complémentarité des dispositifs d'insertion, de formation et d'accompagnement** pour favoriser l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés, en coordonnant les actions et en partageant les initiatives.
- **Agir ensemble pour pourvoir les offres les plus difficiles** en renforçant le partage d'informations, la mobilisation des candidats et l'utilisation d'outils de recrutement adaptés.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans.

Les chiffres clés dans les Pays de la Loire :

- 290 240 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégorie A, B, C), s'établit en moyenne à 290 240, dont 141 390 sont sans emploi (catégorie A) et 148 860 exercent une activité réduite (catégories B, C). (*Source : Dreets*)
- 61 720 salariés intérimaires en équivalent temps plein soit 8,3 % de l'emploi intérimaire en France. *(Source : Rapport économique et social Prism'emploi)*
- 48 agences France Travail
- 980 agences d'emploi en décembre 2024 *(Source : Rapport économique et social Prism'emploi)*
- 5 611 recrutements réalisés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients en 2024, soit 5,9 % des recrutements en France réalisés par les ETT. *(Source : Enquête recrutement Prism'emploi 2024)*

Confidential - Not for Public Consumption or Distribution

Catherine Adnot-Mallet, Directrice Régionale de France Travail Pays de la Loire et Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire

« Je me félicite de la signature de cette convention régionale qui consolide de façon très concrète les synergies entre France Travail et Prism'emploi dans les Pays de la Loire. En unissant nos expertises, en mutualisant nos outils et en agissant de concert sur les métiers en tension, nous renforçons notre mobilisation pour accélérer l'accès au retour à l'emploi, en particulier pour les publics qui en sont aujourd'hui les plus éloignés. En miroir de l'action envers les demandeurs d'emploi et avec la création de France Travail Pro, plus de 300 conseillers sont chargés d'accélérer les recrutements des entreprises de leur territoire », déclare **Catherine Adnot-Mallet, Directrice Régionale de France Travail Pays de la Loire.**

« *Cet accord traduit la volonté partagée de Prism'emploi et de France Travail d'unir leurs forces pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises tout en favorisant l'accès à l'emploi des publics les plus fragiles. Dans les Pays de la Loire, nos agences d'emploi sont pleinement engagées pour faire de cette coopération un véritable levier d'inclusion durable sur le marché du travail* », ajoute **Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire.**

Contacts presse :
Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73
Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55
Justine Leugé Maillet - France Travail : justine.leuge-maillet@francetravail.fr - 06 29 97 13 24

À propos de Prism'emploi
Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu – LinkedIn Prism'emploi

À propos de France Travail
France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.